

Maître Caroline BRUNEL - DEJEAN de LA BÂTIE
Commissaire de Justice
Commissaire-Priseur Judiciaire

L'an deux mille vingt-quatre, le Mardi 27 Février, à quatorze heures et trente minutes,

Inventaire et prise des actifs mobiliers dépendant de la procédure de Liquidation Judiciaire de la

SARL EMGR
13, rue Jean Jaurès
60400 NOYON

Je soussignée Maître Caroline BRUNEL - DEJEAN de LA BÂTIE, Commissaire de Justice / Commissaire-Priseur Judiciaire à Compiègne, agissant en vertu du jugement du Tribunal de Commerce de Compiègne, rendu le 07 Février 2024 et ayant ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire concernant la SARL EMGR.

Le Tribunal, d'une part a désigné la SCP ANGEL-HAZANE-DUVAL, représentée par Maître Denis HAZANE, Liquidateur judiciaire (24, rue Notre-Dame de Bon Secours – 60200 COMPIÈGNE) ;

D'autre part, m'a désignée pour procéder aux opérations d'inventaire et de prise des actifs mobiliers de ladite société.

Je me suis rendue dans les locaux d'exploitation de la SARL, déclarés par Monsieur Ersin BAYRAM, gérant de la SARL : 13, rue Jean Jaurès - 60400 NOYON, pour procéder à l'inventaire ainsi qu'à la prise des actifs mobiliers dépendant de la Liquidation judiciaire de ladite SARL, en application des articles L.622-6 et L.641-1 du code de commerce.

Enfin, Monsieur Ersin BAYRAM, après m'avoir certifié d'une part, avoir présenté la totalité des actifs, (notamment les nantissements, gages, leasings et clauses de réserve de propriété), qu'il a laissés en l'état sur place et, d'autre part qu'aucun autre actif mobilier corporel ne dépendait de cette procédure, a signé à l'issue de l'inventaire, l'attestation de sincérité ci-jointe.

MATÉRIEL APPARTENANT EN PROPRE À L'ENTREPRISE

A/ Matériel de bureau et informatique

N° de lot	Description	Photos	Valeurs d'exploitation (en euros)
BUREAU			
1	Imprimante de la marque HP Modèle : HP DESKJET 4122e		10

CRB

Maître Caroline BRUNEL - DEJEAN de LA BÂTIE
Commissaire de Justice
Commissaire-Preneur Judiciaire

2	Plateau de forme quadrangulaire en mélaminé On y joint deux tréteaux en bois peint noir		10
3	Deux chaises en métal, similibuir ou plastique et bois		10
4	Dans les placards, immeubles par destination Néant		Mémoire

Caroline Brunel

Maître Caroline BRUNEL - DEJEAN de LA BÂTIE
Commissaire de Justice
Commissaire-Priseur Judiciaire

B/ Véhicules

CRB

5

MERCEDES Sprinter

Immatriculation : EQ-213-KW

Date de 1ère immatriculation : 13/06/2006

Kilométrage : 308 468 kms au compteur le 27/02/24, non garantis

N° d'identification du véhicule : WDB9036621R912722

Vide

Carrosserie en très mauvais état

Localisation : Sur un parking public à l'arrière du bureau (13, rue Jean Jaurès - 60400 NOYON)

Clefs et carte grise originale conservées par le débiteur

Estimation sous réserve des résultats au contrôle technique



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Certificat de situation administrative détaillé

(Article R.322-4 du code de la route)

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation du véhicule : EQ-213-KW
Numéro VIN du véhicule (ou numéro de série) : WDB9036621R912722
Marque : MERCEDES

Situation administrative du véhicule

- > **Opposition au transfert du certificat d'immatriculation (OTCI)**
Aucune
- > **Opposition véhicule endommagé**
Aucune
- > **Déclaration valant saisie**
Aucune
- > **Gage**
Aucun

- > **Immatriculation suspendue**
Non
- > **Immatriculation annulée**
Non
- > **Véhicule volé**
Non
- > **Certificat d'immatriculation volé**
Non
- > **Certificat d'immatriculation perdu**
Non
- > **Titre remis aux forces de l'ordre**

Certificat attestant la situation administrative au :

Date : 04/03/2024 Heure/Minute : 19:29



1 000

CSB

6

CITROEN Jumpy

Immatriculation : DF-806-QQ

Date de 1ère immatriculation : 12/05/2014

Aucun kilométrage mentionné par le débiteur

N° d'identification du véhicule : VF7XURHH8EZ016076

**Véhicule non présenté au Commissaire de Justice car
déclaré comme étant en panne par le débiteur**

Localisation : Serait stationné au 61, rue du Boernhol -
59210 COUDEKERQUE-BRANCHE, sur les déclarations du
débiteur

Correspond au parking public en face du garage

NORAUTO :

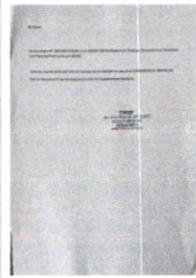
Contact : Thomas

Tel : 03 28 24 51 21

Mail : mag148@norauto.fr

**Clefs et carte grise originale au nom de Picardie
Couverture SARL, conservées par le débiteur**

**Estimation sous réserve d'avoir vu le véhicule, d'avoir
eu connaissance du kilométrage et des résultats au
contrôle technique**



5 000



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Certificat de situation administrative détaillé

(Article R.322-4 du code de la route)

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation du véhicule : DF-806-QQ
Numéro VIN du véhicule (ou numéro de série) : VF7XURHH8EZ016076
Marque : CITROEN

Situation administrative du véhicule

- > Opposition au transfert du certificat d'immatriculation (OTCI)
Aucune
- > Opposition véhicule endommagé
Aucune
- > Déclaration valant saisie
Aucune
- > Gage
Aucun
- > Immatriculation suspendue
Non
- > Immatriculation annulée
Non
- > Véhicule volé
Non
- > Certificat d'immatriculation volé
Non
- > Certificat d'immatriculation perdu
Non

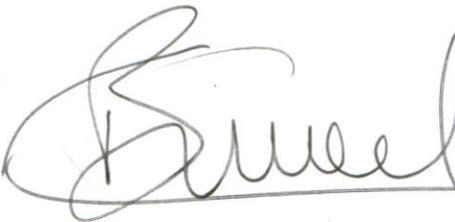
Certificat attestant la situation administrative au :

Date : 04/03/2024 Heure/Minute : 19:31

Signature manuscrite

TOTAUX

	Valeurs d'exploitation (en euros)
MATÉRIEL APPARTENANT EN PROPRE À LA SARL	
TOTAL DU MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	30
TOTAL DU MATÉRIEL D'EXPLOITATION	0
TOTAL DU STOCK	0
TOTAL DES VÉHICULES	6 000
TOTAL DU MATÉRIEL APPARTENANT EN PROPRE À LA SARL	6 030
TOTAL GÉNÉRAL	6 030




Maître Caroline BRUNEL - DEJEAN de LA BÂTIE
Commissaire de Justice
Commissaire-Preneur Judiciaire

Attestation de sincérité du dirigeant

Liquidation Judiciaire
SARL EMGR
13, rue Jean Jaurès
60400 NOYON

Je soussigné Monsieur Ersin BAYRAM déclare refuser la procédure de liquidation concernant la SARL EMGR.

De ce fait, je reconnais n'avoir répondu à aucune sollicitation de Maître Caroline BRUNEL - DEJEAN de LA BÂTIE, Commissaire de Justice / Commissaire-Preneur Judiciaire, 3, rue de l'Anthémis - 60200 COMPIÈGNE. Je refuse également de communiquer tous les éléments relatifs à la SARL EMGR. Je refuse notamment de présenter tous les éléments d'actif mobilier corporel et incorporel qui composent la SARL et je refuse de transmettre tous les documents nécessaires à l'établissement de l'inventaire et notamment l'ensemble des contrats.

Je refuse de communiquer les éléments relatifs aux éventuelles chantiers en cours.

Concernant les véhicules, je reconnais avoir présenté au Commissaire-preneur les véhicules suivants :

Cependant, **je refuse de transmettre les clés et les cartes grises originales des véhicules au Commissaire-preneur dans le cadre de la LJ de la SARL EMGR afin qu'ils soient appréhendés ainsi que le liquidateur judiciaire en a fait la requête.**

Je certifie avoir déclaré tous les véhicules en toute propriété, leasing ou location, utilisés par l'entreprise et je déclare exacte la localisation des véhicules telle que décrite dans l'inventaire effectué ce jour.

Je certifie avoir effectué une sauvegarde de mes données informatiques devant être conservées (comptabilité, éléments incorporels du fonds de commerce tels que fichiers clients, brevets, formules...) puis avoir effacé toutes les données des disques.

Je certifie avoir déclaré au Commissaire-Preneur les matériels non-conformes aux règles de sécurité ou d'hygiène actuellement en vigueur.

Je certifie avoir déclaré au Commissaire-Preneur tous les mobiliers, matériels, stocks, logiciels, licences ou véhicules susceptibles d'être sous le contrôle des douanes (matériel réglementé, admissions temporaires....)

Je certifie avoir déclaré au Commissaire-Preneur tous les mobiliers, matériels, licences, logiciels, véhicules ou stocks appartenant à des tiers (dépôt, location, crédit-bail, prêt, gage ou nantissement) et donne mon accord pour leur restitution. J'autorise le mandataire à lever les options d'achat si cette possibilité est favorable à la liquidation judiciaire.

Je certifie avoir indiqué au Commissaire-Preneur tous les mobiliers, matériels, logiciels, licences, stocks ou véhicules, susceptibles d'être revendiqués par les fournisseurs incomplètement payés, en vertu d'une clause de réserve de propriété, sans tenir compte de l'existence d'une assurance crédit.

Les actifs mobiliers ci-dessus inventoriés pourront :

- Conformément au code de commerce, être vendus aux enchères publiques
- Être abandonnés si la valeur est trop faible pour qu'une réalisation soit envisagée
- Être cédés de gré à gré avec l'accord du Juge Commissaire à un prix au moins égal ou supérieur à la valeur de réalisation du présent inventaire.

Je donne mon accord pour ces trois propositions.

Je refuse de restituer les clés du local d'exploitation situé au 13, rue Jean Jaurès - 60400 NOYON au Commissaire-Preneur.

Fait à NOYON, le Mardi 27 Février 2024
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »
Présenter et joindre la copie de la pièce d'identité du gérant

